



L'élaboration du moyen terme 2019-2023: les enseignements des consultations

Commission Territoires (18 octobre 2018)



Objet de la présentation : introduire la séquence suivante de la commission en présentant ...

- 1. les résultats obtenus à la suite des consultations menées auprès des utilisateurs de la statistique publique
- la manière dont les résultats ont été utilisés pour élaborer le programme de moyen terme (aussi bien son contenu que sa forme)



Les moyens utilisés pour recueillir les demandes ou attentes :

- le bilan des avis de moyen terme adoptés en janvier 2014
 - → révélation de besoins insuffisamment couverts, voire non traités (cf la séance de printemps)
- les consultations des présidents et rapporteurs des commissions
 - → recueil de demandes exprimées lors des réunions de commission ou captées dans l'exercice de leur activité hors commission



Les moyens utilisés pour recueillir la demande (suite) :

- les rapports des groupes de travail du Cnis ou autres rapports (ex : Cour des comptes)
 - → recommandations ou propositions à mettre en œuvre
- les rencontres et colloques organisés par le Cnis
 - → identification de sujets de moyen terme
- la « Consultation publique »
 - \mapsto expression directe de la demande



Le questionnaire en ligne (et anonyme) de la consultation publique a posé deux questions centrales :

- Pouvez-vous énumérer les sujets majeurs (cinq au maximum) que la statistique publique devrait à votre avis traiter dans les cinq prochaines années?
- Pour chacun de ces sujets, pouvez-vous expliquer votre choix?
 De plus, un espace dédié au « commentaire libre » a été prévu

65 répondants (1/4 dans la sphère publique hors SSP, 1/5 SSP, 1/5 chercheurs/universitaires, 1/6 associations) Ils se déclarent quasiment tous (à 95 %) utilisateurs de la statistique publique



La consultation publique a produit un matériau très riche :

- 240 réponses aux questions sur les sujets majeurs (2 répondants sur 5 ont cité 5 sujets)
- 85 % des réponses sont argumentées (pas seulement quoi? mais aussi pour quoi faire?)

Les commentaires laissés par les répondants ont permis de collecter d'autres besoins (ex : demande de « lisibilité » des statistiques produites)

Une limite : très peu de sujets proprement économiques



Rappel des conclusions de la commission de printemps sur les besoins à satisfaire :

- recentrer la commission sur les questions territoriales
- disposer de vues d'ensemble d'indicateurs territoriaux
- organiser les remontées d'informations produites/détenues par les collectivités locales



Rappel des conclusions de la commission de printemps (suite) :

- mesurer la fréquentation des services et des équipements
- mesurer la distance « réelle » aux services ou aux équipements (← bilocalisation ← normalisation des adresses)
- analyser le marché local de l'immobilier et du foncier
- étudier la ruralité (à préciser)



Les sujets les plus fréquemment mentionnés par les répondants à la consultation publique comme devant être traités par la statistique publique au cours du prochain moyen terme :

- les territoires (un répondant sur trois)
- les inégalités économiques et sociales, y compris la pauvreté (un répondant sur cinq)
- l'environnement et le développement durable (un répondant sur sept)



Le sujet « territoires » cité par les répondants à la consultation publique renvoit à une grande variété de thèmes ou travaux :

- la production d'indicateurs territoriaux, de statistiques locales (yc infracommunales)
- la géolocalisation
- la mobilité, les déplacements
- l'offre de et l'accès aux services publics sur le territoire
- les prix au niveau territorial ou local
- la diversité des territoires, les inégalités territoriales



Pour le reste, ont été plusieurs fois mentionnés des thèmes ou des méthodes de nature transversale :

- développer les données comparatives internationales
- prendre la mesure de la « transformation numérique » dans différents domaines
- exploiter les nouvelles sources de données
- conduire des analyses longitudinales
- améliorer la lisibilité de l'offre du SSP



Le programme de moyen terme comportera deux types d'avis :

- les avis généraux
- les avis de commission

Les avis généraux, à caractère transversal et concernant tout ou partie des commissions, porteraient sur :

- la conduite de comparaisons internationales
- la production d'indicateurs territoriaux
- l'exploitation des nouvelles sources de données
- la mesure des évolutions économiques et sociales induites par la transformation numérique



Les avis généraux (suite) :

- le suivi et l'analyse des trajectoires
- la mesure des inégalités (sociales, de genre), de l'hétérogénéité des « unités observées »
- le suivi des objectifs de développement durable
- la lisibilité des statistiques diffusées par le SSP
- l'accès des données aux chercheurs
- l'allègement de la charge des répondants



Pour les avis de commission, deux règles ont présidé à leur rédaction :

- des avis (relativement) courts, davantage centrés sur leurs objectifs (pour quoi faire?) et n'insistant pas sur les moyens d'y parvenir (comment faire?), parce que :
 - les producteurs sont à même d'identifier et d'exploiter et/ou développer les dispositifs d'information pertinents
 - cet aspect le comment faire? sera (soigneusement)
 traité lors des réunions de la commission au cours des
 5 années à venir



Les avis de commission (suite)

- 2. des avis en nombre limité à 10, parce que :
 - il y a 10 voire 9 réunions de commission, au cours du moyen terme, pour les suivre
 - dans certains cas, un avis peut être examiné deux fois au cours du moyen terme
 - il faut laisser une marge de liberté :
 - . pour continuer à suivre des sujets en cours (yc suivi des recommandations d'un groupe de travail)
 - . pour traiter de « nouveaux » sujets





Merci de votre attention!